

## Livre - Avortement en Europe - La question primordiale ne porte pas sur la liberté individuelle mais sur la valeur de chaque vie humaine

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 6 octobre 2016



### Droit et prévention de l'avortement en Europe

Sous la direction de : [Grégor Puppinck](#)

Auteur(s) : [Christophe Foltzenlogel](#), [Cherline Louissaint](#), [Gérard Mémeteau](#), [Jean-Pierre Schoupe](#), [Claire de La Hougue](#)

[Parution](#) : novembre 2016

Cet ouvrage étudie l'avortement sous divers aspects, parfois inédits, et vise à fournir les bases conceptuelles et juridiques à une politique de prévention de l'avortement. Il ne s'agit pas d'un plaidoyer opposant un « droit à l'avortement » de la mère au « droit à la vie » de l'enfant : cette dramatique dialectique entre liberté individuelle et dignité humaine est une impasse. La liberté

et la dignité ne sont que trop souvent des mots, voire de simples slogans, qui recouvrent et dissimulent des réalités humaines sans les saisir pleinement.

Ce livre se veut réaliste et se fonde sur une étude factuelle approfondie des causes et des conséquences de l'avortement. Celles-ci incitent à considérer l'avortement non pas comme une liberté abstraite, mais bien plus comme un problème social et de santé publique, exigeant une politique de prévention. Une telle politique était d'ailleurs voulue par Simone Veil qui refusait tout droit à l'avortement et n'entendait en tolérer la pratique que comme un moindre mal. C'est aussi et encore l'approche du droit international et du droit européen, l'un et l'autre offrant un support juridique solide à une politique de prévention, et même à un « droit de ne pas avorter ».

Contre l'intention déclarée de Simone Veil, l'avortement est progressivement devenu non plus seulement une tolérance, mais une liberté. Ce changement de perspective a eu des implications profondes pour toute la société et a bouleversé l'ordre juridique au-delà de la question du contrôle des naissances : il affecte d'autres droits et principes, tels que l'interdiction des discriminations sexuelles et génétiques, les droits à la vie, à la liberté de conscience, ou encore à la liberté d'expression et de manifestation. Chacun de ces aspects est étudié dans le présent ouvrage, avec une attention particulière pour la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

La situation des femmes ne peut être réellement améliorée, et le droit retrouver sa cohérence, qu'en réintroduisant la question de l'avortement dans la perspective de la prévention concrète, par opposition à la liberté abstraite. C'est ainsi que plusieurs pays européens sont parvenus à réduire très sensiblement le recours à l'avortement.